

TICKOPUR R 27

Date d'impression: 05.03.2010

No.: 83020

Page 1 de 4

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

TICKOPUR R 27

Utilisation de la substance/préparation

Détergent. Nettoyant spécial, acide, pour bain ultrasonique, concentré.

*Réservé aux utilisateurs professionnels.

Identification de la société productrice

| | | | |
|-------------|----------------------|---|----------------------|
| Société : | DR.H.STAMM GmbH | Service responsable : | |
| Rue : | Heinrichstr. 3-4 | Téléphone : | +49-(0)30-768 80-258 |
| Lieu : | D-12207 Berlin | e-mail : | sdb@dr-stamm.de |
| Téléphone : | +49-(0)30-768 80-280 | Numéro de téléphone d'appel d'urgence : | +49-(0)30-768 80-280 |
| Internet : | www.dr-stamm.de | | |

Information supplémentaire

24-hours-emergency: Giftnotruf Berlin: +49-(0)30-30686790 (german, english)

2. Identification des dangers**Classification**

Indications de danger : Corrosif

Phrases-R:

Provoque des brûlures.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique (Mélange)

Composants dangereux

| N° CE | N° CAS | Substance | Quantité | Classification |
|-----------|------------|----------------------------------|----------|---------------------|
| 231-633-2 | 7664-38-2 | acide phosphorique ... % | <60 % | C R34 |
| 213-791-2 | 7732-18-5 | Eau | 30-40 % | |
| | 68439-50-9 | C12-C14 Ethoxylate d'alcool gras | <10,0 % | Xn, Xi, N R22-41-50 |

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

4. Premiers secours**Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

En cas d'une inhalation d'aérosols/de brouillards/de projections : Consulter un médecin. Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyen d'extinction approprié**

Eau. Mousse. Eau pulvérisée.

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes nitriques (NOx). Dioxyde de carbone (CO2). Phosphore oxydes.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Équipement spécial de protection en cas d'incendie: Utiliser une protection respiratoire adéquate En cas d'incendie et/ou d' explosion, ne pas respirer les fumées.

Information supplémentaire

Le matériau n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Les précautions individuelles**

TICKOPUR R 27

Date d'impression: 05.03.2010

No.: 83020

Page 2 de 4

Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire. Evacuer les personnes en lieu sûr.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Les méthodes de nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Matière appropriée pour recueillir le produit : Sable liant universel. terre. Sciure de bois.

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants : contact avec la peau. contact avec les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Le produit n'est pas: Comburant. Inflammable. Explosif.

Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (VCI) : LGK 8 B

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

| N° CAS | Noms des agents | ml/m ³ | mg/m ³ | F/m ³ | Catégorie | Origine |
|-----------|--------------------|-------------------|-------------------|------------------|-----------------------|---------|
| 7664-38-2 | Acide phosphorique | - | 1 | | (8 h) | |
| | | - | 2 | | Courte durée (15 min) | |

Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition professionnelle**

Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Mesures d'hygiène

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection respiratoire

Protection respiratoire non nécessaire.

Protection des mains

Matériau approprié: PVC (Chlorure de polyvinyle). PE (polyéthylène). NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel). CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). NBR (Caoutchouc nitrile). Caoutchouc butyle. FKM (Caoutchouc fluoré).
période de latence: >480 min. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Protection des yeux

Lunettes à monture.

Protection de la peau

Blouse de laboratoire.

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique : liquide
Couleur : limpide jaune
Odeur : caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur (à 20 °C) : 0,5 (conc.) 1,9 (1 %) Testé selon la méthode
DGF H-III 1

Modification d'état

Point/intervalle de fusion : -20 °C

TICKOPUR R 27

Date d'impression: 05.03.2010

No.: 83020

Page 3 de 4

Point d'ébullition : 100 °C
Point de sublimation : n.a.
Point de ramollissement : n.a.
Point d'éclair : non inflammable

Dangers d'explosion

non explosif.

Propriétés comburantes

non comburant.

Densité (à 20 °C) : 1,40 g/cm³ DIN 12791
Hydrosolubilité (à 20 °C) : complètement miscible

10. Stabilité et réactivité**Matières à éviter**

Alcalis (bases), concentré. Métaux alcalins.

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux s'il est manipulé correctement.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: 1530 mg/kg, Rat.
Toxicité aiguë, dermique CL50: 1,69 mg/l 1h, Rat.
Les indications se rapportent aux principaux composants.

Effets corrosifs et irritants

Effet irritant sur la peau : corrosif. Effet irritant sur l'oeil: corrosif.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

12. Informations écologiques**Écotoxicité**

En cas d'un déversement conforme en faibles concentrations dans des stations d'épuration biologique adéquates, des perturbations de la dégradabilité des boues activées sont peu probables.

Persistance et dégradabilité

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe : 8 No. ONU : 1805 ADR/RID Groupe d'emballage : III
No. danger : 80 Etiquetage : 8 Code de classement : C1

Nom d'expédition

ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Catégorie de transport: 3 *: E

Transport maritime

IMDG-Code : 8 No. ONU : 1805 Etiquetage : 8 IMDG-Groupe d'emballage : III
EmS : F-A, S-B Marine polluant : no

Nom d'expédition

PHOSPHORIC ACID SOLUTION

Transport aérien

ICAO/IATA-DGR : 8 ONU/ID No. : 1805 Etiquetage : 8 ICAO-Groupe d'emballage : III

Nom d'expédition

PHOSPHORIC ACID SOLUTION

15. Informations relatives à la réglementation

TICKOPUR R 27

Date d'impression: 05.03.2010

No.: 83020

Page 4 de 4

Etiquetage

Symboles de danger : C - Corrosif

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acide phosphorique ... %

Phrases-R

34 Provoque des brûlures.

Phrases-S

02 Conserver hors de la portée des enfants.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV) : 0 % (0 g/l)

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D) : 2 - pollue l'eau

16. Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

22 Nocif en cas d'ingestion.

34 Provoque des brûlures.

41 Risque de lésions oculaires graves.

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Indications de stage professionnel: Observer le mode d'emploi sur l'étiquette.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Modifications

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)